



Divorce et violence conjugale mensongere

Par **ALEX**, le **23/03/2010** à **15:42**

Bonjour,

je suis tunisien travaillant a bordeaux, et ma femme résidant a paris a lancé une procédure de divorce par consentement, le juge a demandé lors de l'expédition exécutoire fin fevrier:

- l'attribution du foyer conjugal, soussignée par nous deux a ma femme
- la voiture que j'ai acheté et dont je paie l'assurance???
- une somme de 2200 euros ???

-et la totalité du mobilje suis tunisien travaillant a bordeaux, et ma femme résidant a paris a lancé une procédure de divorce par consentement, le juge a demandé lors de l'expédition exécutoire fin fevrier:

- l'attribution du foyer conjugal, soussignée par nous deux a ma femme
- la voiture que j'ai acheté et dont je paie l'assurance???
- une somme de 2200 euros ???
- et la totalité du mobilier

Avant tt j'ai été convoqué pour audition, il y a 6 mois pour violence conjugale (elle a fais un certificat, lorsque nous étions ensemble sans que je puisse m'en apercevoir). L'agent de Police m'a lu la plainte ou il y avait que des mensonges et au final, je lui ai donnée les clés de l'appartement. Je présume que l'affaire n'est pas classée sans suite, car j'étais appelé par une association de lutte contre la violence! comment puis je savoir c'est qui va se passer ?

Malgres tt ca, elle est allé a la préfecture disant que je l'est battu et que j'ai fais un mariage blanc pour les papiers, et depuis je suis en situation irrégulière,car le courrier elle le confisque chez elle pour aggraver ma situation> mnt je travaille a bordeaux.

Que dois je faire? Est ce que je peux porter plainte ? Quelle type de plainte et quelles conséquences ?

Merci,